

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 20 mars 2025 à 11 h 45
5650, rue D'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François LIMOGES, Maire d'arrondissement
Monsieur Jocelyn PAUZÉ, Conseiller du district de Marie-Victorin
Madame Ericka ALNEUS, Conseillère du district d'Étienne-Desmarteau

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur François Limoges, maire d'arrondissement.

ABSENCES :

Madame Josefina BLANCO, Conseillère du district de Saint-Édouard
Madame Dominique OLLIVIER, Conseillère du district du Vieux-Rosemont

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Simone Bonenfant, Directrice des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe (en remplacement de Monsieur Daniel Lafond, Directeur d'arrondissement)
Monsieur Arnaud Saint-Laurent, Secrétaire d'arrondissement

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 47.

CA25 26 0062

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 mars 2025

Il est proposé par François LIMOGES
appuyé par Ericka ALNEUS

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 mars 2025, à 11 h 45, tel que soumis.

Adoptée.

10.01

10.02 - Point d'information

Aucune prise de parole.

10.03 - Période de questions du public

En l'absence de public, la période de question n'a pas lieu.

CA25 26 0063

Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 685 000 \$ pour le financement de divers projets de la Direction des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe - volet 2

Il est proposé par François LIMOGES

appuyé par Jocelyn PAUZÉ

Et résolu :

D'autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 685 000 \$ pour le financement de divers projets du développement économique de la Direction des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe - Volet 2;

Cette somme est en remplacement des virements autorisé par la résolution CA24 26 0264.

Adoptée.

30.01 1256688004

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 11 h 48.

François LIMOGES
Maire d'arrondissement

Arnaud SAINT-LAURENT
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du
conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2025.